

Demi-pavillon arrière

QUAND ?

Véhicule accidenté se trouvant sur ses roues ou sur le coté, avec au moins 1 victime à bord

POURQUOI ?

Sortie rectiligne arrière de la victime

AVEC QUOI ?

- Cisaille
- Écarteur
- Scie sabre
- Coupe boulon
- Rope-ratchet
- Cales
- Protections de coupe
- Bouclier de protection

COMMENT ?

1. S'assurer de la possibilité de basculer le siège de la victime manuellement ou par action de découpe de siège
2. Ouverture des portes arrières (facultatif)
3. Ouverture et/ou dépose du hayon (facultatif)
4. Affaiblissement par césarisation sur le pavillon, de chaque côté, avant le pied milieu (attention au « T » de renfort pied milieu)
5. Césarisation des custodes
6. Bascule du demi-pavillon (avec hayon si non déposé), sur le pavillon, avec maintien (Rope-ratchet, commande, sangle...)
7. Mettre en place les protections de coupes
8. Ajouter un point de calage arrière pour la sortie de la victime

RISQUES ?

- Demi-pavillon non efficace par manque de place ou nombreuses victimes (possibilité de retrait total du pavillon)
- Dégradation matériel de désincarcération (lames cisailles...)
- Blessure d'un SP / Victime en cas de mauvaise manipulation et/ou manque d'EPI
- Coupures/plaies (verre / métaux coupés...)
- Coupes sur le système pyrotechnique air-bag

